



Savoie

Un nouveau projet territorial pour pallier l'interdiction du brûlage des déchets viticoles

Mardi 12 juin 2018 par Juliette Cassagnes

Lire plus tard

Commenter

Imprimer

Envoyer



Le projet Vitivalo prévoit des mesures sur le terrain pour identifier et quantifier les particules fines et les principaux composés toxiques et dangereux émis lors du brûlage à l'air libre des déchets viticoles, en fonction de plusieurs paramètres. - crédit photo : J Cassagnes

Un vaste projet de mise en place d'une filière de recyclage et de valorisation des déchets viticoles des vignerons et des pépiniéristes a été lancé en Savoie. Il est destiné à contrecarrer l'interdiction de brûlage des végétaux l'hiver.

Les vignerons de Savoie ont l'interdiction, depuis décembre 2017, de brûler leurs sarments de taille à l'air libre, une pratique jusqu'à présent répandue en particulier chez ceux propriétaires de vignes en fortes pentes. Les pépiniéristes, qui représentent une part importante de la production française de plants et qui éliminent traditionnellement leurs déchets-bois par cette même méthode, sont aussi concernés.

Cette date correspond à celle d'un arrêté pris par le préfet de Savoie en vue de diminuer les quantités de particules fines émises dans l'air pendant l'hiver. Ce territoire connaissant en effet chaque année à cette période de nombreux et importants épisodes de pollution.

Pour tenter de leur trouver une solution alternative, l'Université de Savoie Mont-Blanc a décidé d'initier en 2017 un projet visant à développer une nouvelle filière de valorisation de ces déchets viticoles, dite « *en cascade* »,

A LIRE AUSSI

POLLUTION DE L'AIR

La Bourgogne viticole interdite de brûlage de sarments

CHABLIS

La méthanisation pour remplacer la distillation à l'étude

"30000 m3 par an à valoriser"

qu'elle a baptisé « Vitivalo ». « *A chaque étape, il s'agira de trouver une voie de*

valorisation afin d'exploiter au maximum cette ressource », explique Grégory Chatel, l'un des deux enseignants-chercheurs à l'origine du projet. L'idée serait dans un premier temps, d'opérer une extraction chimique de ces déchets afin d'en retirer les molécules d'intérêt pour la cosmétique et l'industrie chimique; les résidus seraient ensuite valorisés sous forme de matériaux pour la construction, le compostage ou encore transformés en pellets pour le chauffage...

Une enquête a d'ores-et-déjà été réalisée il y a quelques mois pour évaluer le « *gisement* » : le volume total de déchets viticoles potentiellement disponible atteint 30 000 m³ par an, soit « *une quantité tout à fait suffisante* ».

Une campagne de financement participatif lancée

Les responsables du projet sont aussi parvenus à réunir l'ensemble des partenaires nécessaires à la conduite et à la réussite de ce projet : institutionnels, publics, Chambres d'agriculture, associations de citoyens, et même les deux syndicats régionaux professionnels de la viticulture et de la pépinière. « *C'est un gros projet de territoire, qui concerne beaucoup d'acteurs* », commente Grégory Chatel. Tous se sont réunis pour la première fois ce lundi 6 juin 2018 à Chambéry, date de son lancement officiel.

Ils se sont donnés 4 ans pour aboutir au développement « *d'un concept validé par des analyses ACV, mais aussi d'un point de vue technico-économique et environnemental, avec les partenaires trouvés* ». Mais le nerf de la guerre reste de parvenir à réunir suffisamment d'argent : « *Nous continuons de chercher des financements publics, mais aussi des entreprises pour du mécénat* ». Une campagne de financement participatif a également été lancée sur internet. Les besoins sont en effet importants, chiffrés à 590 000 €.

L'université s'est parallèlement fixée comme objectif de trouver des solutions à plus court terme pour les vigneron et les pépiniéristes, qui risquent de se retrouver à nouveau dans une impasse technique dès l'hiver prochain, n'ayant pas obtenu de dérogation l'an passé. Une expérimentation pour transporter les déchets vers une plateforme de compostage à Chambéry va être testée, ou encore la mise en place d'un système de location de broyeuses pour les vigneron dont les vignes sont mécanisables.

 Tags : Savoie Taille

ANNONCES EN LIGNE

Vitijob.com

LES DERNIERES ANNONCES

- > Responsable de production - maître de chai (h/f)
- > Caviste (h/f)
- > Stage : assistant export

Intervignes.com

VENDRE OU ACHETER SES VIGNES

- > Propriété de caractère - saint-emilion aoc & grand cru
- > Superbe propriété en aoc lalande de pomerol - bien rare
- > Aoc pauillac

VinOkaz.com